

## Autorisations

Nom – Prénom de l'enfant :

Je soussigne (nom-prénom)

déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et m'engage à en respecter les termes.

### Détail des autorisations

La direction est autorisée à consulter notre dossier allocataire CDAP afin d'accéder directement aux ressources (Quotient, Revenus, Nombre d'enfants à charge) à prendre en compte pour le calcul des tarifs. (Le service CDAP.fr respecte les règles de confidentialité et a fait l'objet d'une autorisation de la CNIL. La CAF attribue un identifiant et un mot de passe qui est strictement personnel et confidentiel à l'équipe de direction.).

Oui  
 Non

L'équipe de direction est autorisée à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident impliquant mon enfant (Hospitalisation, SAMU, Pompier).

Oui  
 Non

Le personnel est autorisé à administrer les éventuelles médications prescrites par un médecin et sur présentation de l'ordonnance. Le personnel est autorisé à administrer des antipyrétiques (principes actifs utilisés pour lutter contre les états fébriles et certains syndromes inflammatoires aigus de type Doliprane) en cas de fièvre supérieure ou égale à 38.5° et selon le protocole de l'établissement.

Oui  
 Non

Le personnel est autorisé à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités de la MJC Sans Souci, et à diffuser et publier ces contenus sur tout support de communication et d'information relatif à la promotion des activités de la MJC, notamment sur les réseaux sociaux, dans la presse et sur le site internet.

Oui  
 Non

Les photographies ou vidéos ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui vous concernent est garanti.

Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces films et photographies si vous le jugez utile.

Le personnel est autorisé à transporter ou faire transporter mon enfant dans les véhicules de l'établissement, en transports en commun, également trains, avions, bateaux, car, dans le cadre des sorties en groupe.

Oui  
 Non

Le personnel est autorisé à photographier ou filmer mon enfant, dans la mesure où les films et images ne seront utilisés à aucun autre usage qu'un usage interne à la vie de la MJC.

- Oui  
 Non

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui vous concernent est garanti.

Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces films et photographies si vous le jugez utile.

Mon enfant est autorisé à rentrer seul. Cette sortie de la MJC s'effectue sous l'entière responsabilité des parents.

- Oui  
 Non

### Personnes autorisées à récupérer l'enfant

### Signatures

**Nom – Prénom – Signature**

**KHELAIPIA Hakim  
Directeur**